Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les Sorgues du Comtat lancent un Plan Lumière pour faire des économies d'énergie



La communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat s'est engagée dans un Plan Lumière, qui vise à rénover l'éclairage public, afin de réduire sa consommation d'électricité, mais aussi préserver l'environnement.

Ce plan s'inscrit dans le Plan Climat air énergie territorial (PCAET) et le Contrat de relance et de rransition écologique (CRTE). Il permettrait de diminuer de 65% les consommations énergétiques du territoire. « Il s'agit de s'engager dans un programme de sobriété énergétique tout en diminuant les dépenses liées à l'éclairage, diminuer l'impact sur l'environnement tout en garantissant la sécurité publique », explique Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Ainsi, 9000 points lumineux du parc intercommunal vont être remplacés par des LED. Des horloges astronomiques radio synchronisées vont également être installées pour gérer l'éclairage public en adaptant l'intensité lumineuse de chaque point en fonction des usages et de la fréquentation de l'espace public. Ces changements permettront une réduction annuelle des émissions de CO2 de 344 tonnes.

Des travaux sur deux ans

La rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public de la communauté d'agglomération a été retenue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

comme une action prioritaire. Le premier budget d'investissement de la collectivité pour les exercices budgétaires 2023/2024 lui sera donc attribué, avec un investissement de 6,5 millions d'euros. Les travaux s'étaleront sur deux ans.

Le chantier de rénovation de l'éclairage public sera divisé en deux phases. La première, prévue sur l'année 2023, devrait concerner la diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 60% selon les horaires pour les centres-villes et entrées de villes. La seconde, qui aura lieu en 2024, devrait concerner la diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 80% selon les horaires pour les campagnes, zones d'activités et lotissement, y compris les lotissements privés qui y seront associés. Ces deux scénarios sont encore au stade de l'étude et pourraient faire l'objet de changement dans les prochains mois.

La biodiversité prise en compte

Ce Plan Lumière ne devrait pas seulement profiter à la communauté d'agglomération et à ses habitants, mais aussi à sa biodiversité. Dans les espaces les plus sensibles du point de vue de la biodiversité, l'objectif serait d'installer des éclairages bienveillants afin de réduire les nuisances lumineuses pour éviter les halos et l'éblouissement pour les vertébrés et invertébrés, sachant qu'il est estimé que 30% des vertébrés et 65% des invertébrés ont une activité nocturne.

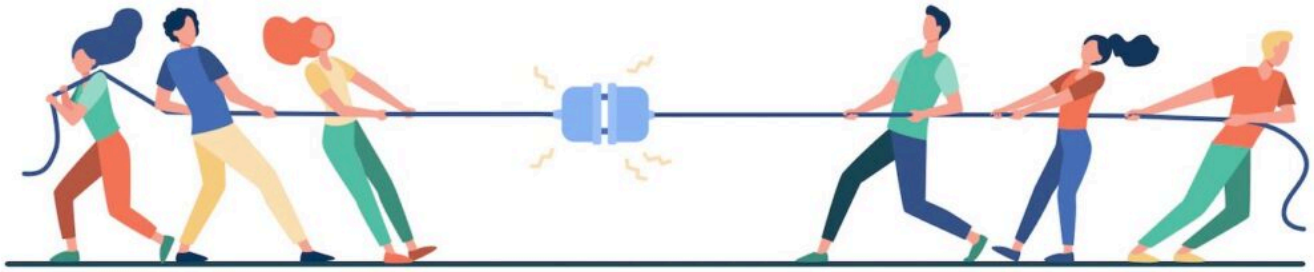
Les Sorgues du Comtat comptabilisent plusieurs réservoirs de biodiversité majeurs tels que 5 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), 3 Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que 2 zones classées comme Espace naturel sensible (la zone humide des Confines et le site des Platrières). Une cinquantaine de points lumineux y sont implantés. Ces derniers seront équipés d'un dispositif spécifique pour la préservation de la trame noire, une zone d'obscurité partielle ou temporaire, afin de contribuer au bien-être des espèces.

V.A.

Délestage électrique : la solution pour conserver l'intégrité du système électrique national ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Cette année a été marquée par plusieurs événements qui créent des difficultés pour produire de l'électricité. Afin de conserver l'intégrité du système électrique national, la préfecture de Vaucluse encourage les usagers à réduire leur consommation au quotidien, mais aussi à se préparer à d'éventuelles opérations de délestage électrique.

Un délestage électrique consiste en une coupure maîtrisée, tournante, ponctuelle et de courte durée. Dans un contexte où la sobriété énergétique s'impose pour passer l'hiver dans les meilleures conditions, les particuliers, les administrations et les entreprises sont invités à se mobiliser.

De son côté, le Gouvernement a mené des travaux en coordination avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) et les distributeurs d'éléctricité afin d'anticiper et de préparer l'éventuel recours à ces coupures d'électricité organisées.

Comment savoir quand le système électrique est sous tension ?

Le système de production électrique peut ne pas toujours répondre à tous les besoins, surtout aux heures de pointe, lorsque tout le monde consomme en même temps, généralement entre 8h et 13h et 18h et 20h. Pour savoir lorsque le système est sous tension, RTE et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) ont élaboré un outil simple d'utilisation et gratuit : EcoWatt.

Sur le service EcoWatt, il y a trois signaux distincts. Le signal vert indique qu'il n'y a pas d'alerte, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

signal orange indique que le système électrique est tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus, et le rouge signifie que le système électrique est très tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont indispensables.

Lorsqu'une alerte orange ou rouge est signalée, les entreprises, les collectivités et les citoyens sont appelés à réduire Ieur consommation d'électricité. Si cette réduction est suffisante, le risque de coupure est écarté, si ses effets sont insuffisants, RTE peut demander aux distributeurs d'électricité d'effectuer des coupures localisées et temporaires de 2h. Le délestage sera d'abord annoncé par RTE trois jours avant. Les communes seront informées et invitées à relayer l'information auprès de leur population. Elles mettront en place une cellule de crise pour suivre les impacts du délestage.

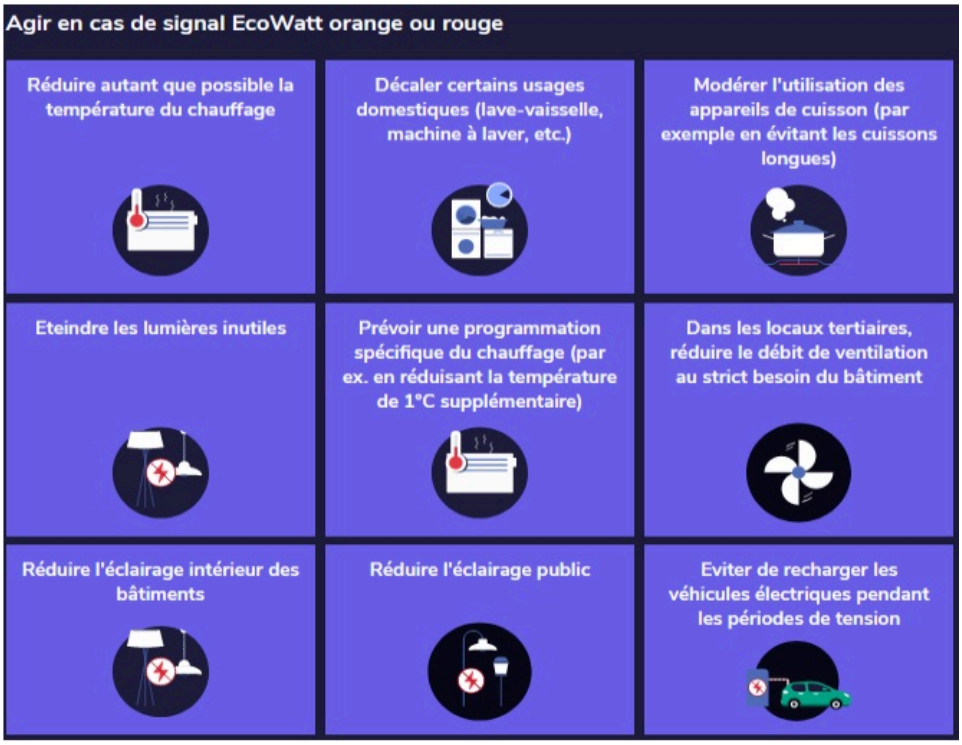
Que faire en cas d'alerte orange ou rouge ?

Les usagers sont d'abord invités à réduire leur consommation aux heures de pointe. Au bureau, il est recommandé de baisser la température et limiter l'éclairage, et de décaler la recharge des appareils électriques.

À la maison, il est recommandé de démarrer son lave-linge, son sèche-linge et ses plaques de cuisson et son four après 20h, de veiller au respect de la température du logement à 19°c et baisser la température du logement à 16°c ou 17°c en cas d'absence, en journée ou la nuit, de limiter la consommation d'eau chaude, d'éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, de limiter le nombre de lumières allumées et d'éteindre dans toutes les pièces inoccupées, mais aussi de limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Que faire en cas de délestage d'éléctricité ?

Les coupures organisées pourraient entraîner la coupure des antennes dans les zones concernées et donc une interruption des communications téléphoniques. Les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers renforceront leur présence dans ces secteurs délestés pour maintenir un contact avec les populations.

Cependant, la possibilité de joindre les services d'urgence est une priorité. Le 112 est un numéro d'appel d'urgence multi-opérateur. Il peut être composé quel que soit le réseau de couverture, y compris si le nom de votre opérateur ne s'affiche pas. Dans les cas où le 112 ne fonctionnerait pas, il est possible de se rendre dans les bâtiments communaux, commissariats de police, brigades de gendarmerie et centres d'incendie et de secours (SDIS), où la présence humaine est renforcée et où il y a des postes de radio-télécommunication.

Pendant les coupures, il est recommandé de limiter ses déplacements, appeler en priorité le 112 (appel gratuit) pour toute urgence s'il n'y a pas d'accès au réseau téléphonique, de venir en aide aux personnes fragiles ou isolées, d'anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien tels que les distributeurs d'argent, les portes de garage ou l'accès aux immeubles, d'éviter d'emprunter l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure et pendant toute l'opération de délestage, mais aussi d'être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Hausse du prix de l’énergie : quel impact sur les transports de la Région Sud ?



La hausse du prix de l’énergie touche forcément les transports. En 2023, les tarifs de ces derniers devraient par conséquent augmenter. Pour éviter une hausse trop importante, la Région Sud va prendre en charge une partie des surcoûts de ses transports.

Malgré la hausse du prix de l’énergie, la Région Sud a décidé de maintenir l’intégralité de son offre de transports, c’est-à-dire près de 550 TER et plus de 1 700 cars par jour. Les surcoûts liés à la hausse du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

prix de l'énergie devraient représenter 30 millions d'euros pour les transports régionaux en 2023.

Ainsi, la Région Sud a annoncé prendre en charge 80% de ces surcoûts, ce qui équivaut à environ 24 millions d'euros. Les 6 millions d'euros restants nécessiteront une hausse limitée des tarifs sur les transports régionaux. Ainsi, le prix des billets unitaires, principalement achetés par les vacanciers, va augmenter de 5,68%, et les tarifs des abonnements Zou! de 3%. Cette potentielle hausse des prix va faire l'objet d'un vote en assemblée plénière le vendredi 16 décembre prochain.

V.A.

La CCI de Vaucluse s'engage pour une meilleure consommation de l'électricité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



La [Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse] vient de signer la charte d'engagement EcoWatt de RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Cette signature démontre de l'implication de la CCI en faveur d'une meilleure consommation d'électricité pour limiter limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité dans le pays.

EcoWatt est un dispositif porté par RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du territoire français d'adopter une consommation d'énergie responsable afin d'assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. En temps réel, les consommateurs peuvent consulter le niveau d'électricité disponible et ils ont à leur disposition des conseils afin d'adopter les bons gestes au quotidien et d'adapter leur consommation.

En signant la charte EcoWatt, la CCI de Vaucluse s'engage elle aussi à surveiller sa consommation d'électricité. L'organisme a également décidé de sensibiliser ses collaborateurs, mais aussi les entreprises qu'elle accompagne, aux écogestes dans une volonté de mettre en place plusieurs actions de sobriété énergétique.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Rénovation énergétique : 582 Vauclusiens aidés par le Département



Achats de chauffe-eau solaire ou de poêle à bois, remplacements de fenêtres, ou encore isolation des murs. Le Département de Vaucluse, a décidé d'accorder une aide aux particuliers afin que ces derniers puissent réaliser leurs travaux de rénovation énergétique. Cette année, 582 Vauclusiens ont bénéficié de cette aide.

C'est un nombre qui est en constante hausse puisque ce sont 416 Vauclusiens qui ont pu obtenir cette aide en 2021, et 221 en 2020. Au total, le Département a financé les travaux effectués en 2022 à hauteur de 496 413€. La subvention départementale est fixée à 10% du montant global des travaux HT, plafonné à 20 000€ HT, soit une subvention maximale de 2 000€ (cumulable sous condition avec l'aide

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

'MaPrimeRénov' de l'Agence nationale de l'habitat). Pour faire la demande de cette aide, il faut remplir un formulaire téléchargeable en ligne et l'adresser à Mme la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

Cette aide couvre la rénovation thermique, qui est réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale, l'installation d'un chauffe-eau individuel, l'installation de systèmes solaires combinés, mais aussi l'installation d'équipements de chauffage au bois.

V.A.

.

Sobriété énergétique : LMV ouvre une permanence



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

La crise de l'énergie et la sobriété qui en résulte incitent davantage l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse à venir en aide à ses administrés. Ainsi, l'Agence locale de transition énergétique (Alte) tient désormais une permanence le 3e lundi de chaque mois dans les locaux de LMV au 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon.

Sur place, un conseiller peut recevoir les propriétaires, occupants ou bailleurs, de toutes les communes de l'agglomération (à l'exception de ceux de l'hyper centre de Cavaillon, concernés par le dispositif OPAH-RU) gratuitement sur rendez-vous afin de les aider à trouver les solutions techniques adaptées pour effectuer des travaux de rénovations énergétiques, à mobiliser les aides financières possibles, ainsi qu'à trouver les professionnels locaux qualifiés.

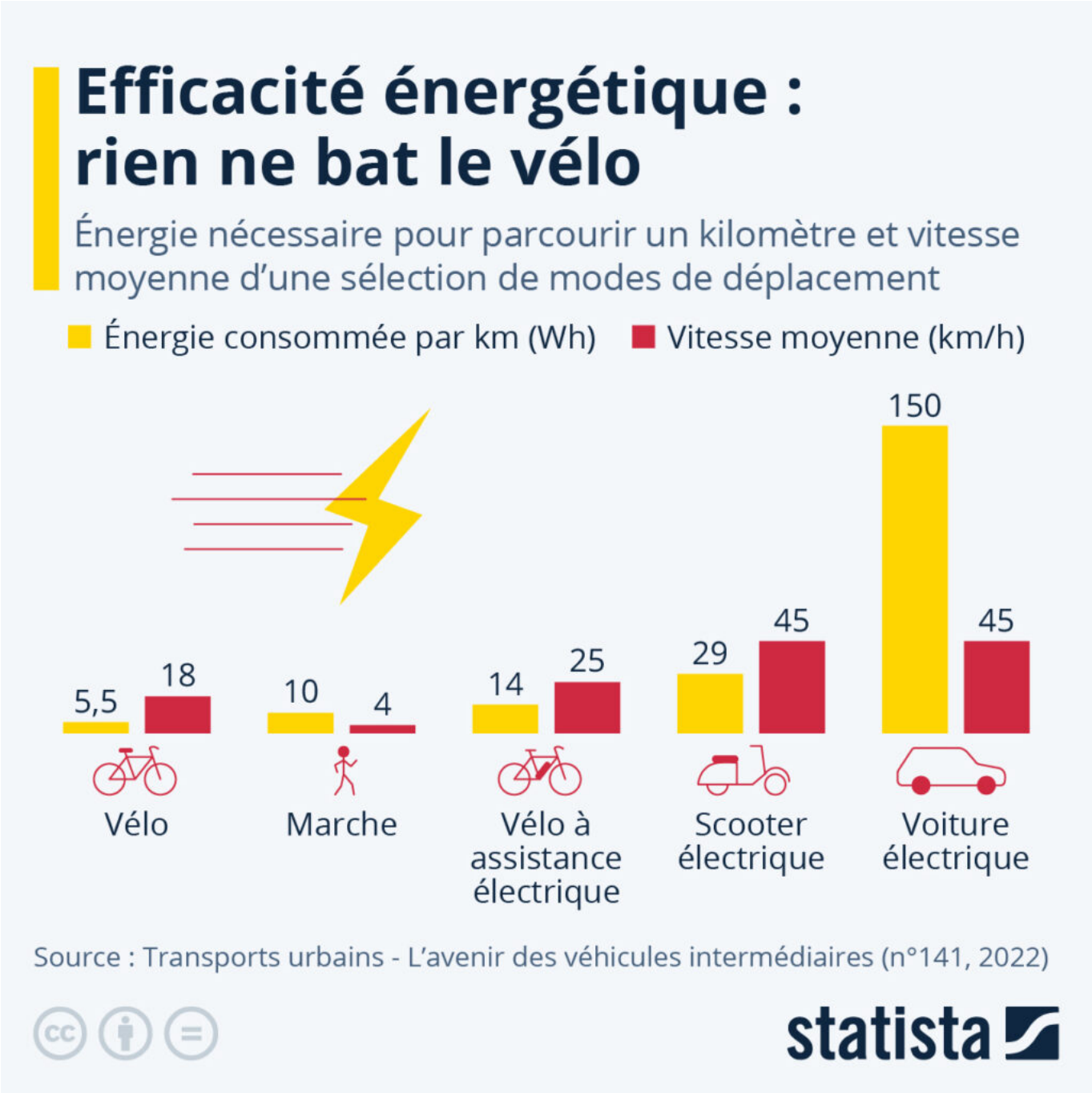
Les prochaines permanences auront lieu les lundis 21 novembre et 19 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18 ou directement sur le site de l'Alte.

V.A.

Efficacité énergétique : rien ne bat le vélo

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



La bicyclette telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec deux roues de tailles similaires et un système de transmission par chaîne, fut commercialisée à l'origine par John Starley et William Sutton en 1885. Et depuis cette date, rien de mieux n'a été inventé en matière d'efficacité énergétique pour se déplacer.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Si l'énergie fournie par le corps humain pour se mouvoir est relativement faible, le duo humain-vélo est incontestablement le champion en matière de performance énergétique. Comme le montre notre graphique basé sur des données publiées dans la revue du Groupement pour l'Étude des Transports Urbains, il s'agit du mode de transport nécessitant le moins d'énergie par kilomètre parcouru.

Le vélo est non seulement plus performant que les autres moyens de transport « artificiels » dans ce domaine, même électriques, mais il est aussi plus efficace que la marche à pied. En moyenne, il nécessite environ deux fois moins d'énergie que la marche pour faire 1 kilomètre (même si marcher redevient plus efficace sur les dénivelés positifs marqués). Le rapport entre l'efficacité énergétique et la vitesse moyenne du vélo – près de 20 km/h – est également très intéressant, en particulier si l'on compare avec d'autres modes de transport motorisés en milieu urbain dense, où la vitesse est souvent limitée à 30 km/h.

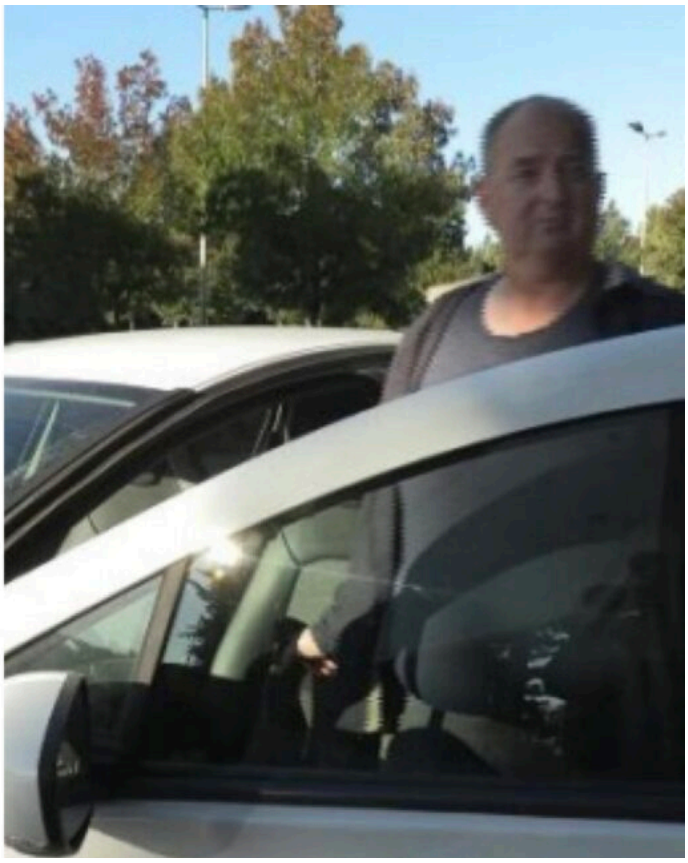
Mais qu'est-ce qui explique une telle efficacité ? Le vélo est une activité portée, c'est-à-dire que le poids du cycliste est supporté par le vélo (essentiellement au niveau de la selle), alors qu'un marcheur va devoir légèrement s'élever à chaque pas et fournir un effort pour compenser la gravité. En outre, la transmission de la puissance fournie aux roues via le pédalier et la chaîne est un système particulièrement efficace.

De Tristan Gaudiaut pour Statista.

Les économies d'un Pontétien grâce au véhicule électrique dans Capital sur M6

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Ce dimanche 23 octobre, l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, présentera à 21h10 un reportage intitulé 'Chauffage, essence, électricité : comment résister à la flambée des prix ?'. Réalisé par la journaliste Florence de Soultrait, ce reportage suivra notamment Frédéric, un habitant du Pontet qui réalise 1600€ d'économies par an grâce à son véhicule électrique.

Depuis bientôt 10, il conduit une Renault Zoé électrique pour tous ses déplacements quotidiens. Sa compagne Célia, elle aussi, en est adepte. À eux deux, en chargeant le véhicule principalement sur les bornes gratuites de la ville ou celles des supermarchés, leur budget énergie ne s'élève qu'à 7€50 par mois pour 1500km parcourus en moyenne, contre 140€ s'ils roulaient en essence. La hausse des prix de l'électricité ne les effraie pas, car si les tarifs doublent, ils ne paieront tout de même que 15€ par mois.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

CCI Vaucluse : comment réduire la consommation d'énergie de son entreprise ?



Ce jeudi 13 octobre, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse organise sur son Campus une conférence sur le thème 'Crise énergétique : aides d'aujourd'hui et leviers de réduction pour demain'.

Après avoir activé une cellule de crise énergétique le mois dernier, la CCI de Vaucluse vient de nouveau en aide aux chefs d'entreprise du département avec une conférence qui s'adresse aux entrepreneurs de tous les secteurs d'activité. L'objectif est de les informer sur les dispositifs existants et les actions pouvant être mises en places afin de réduire la consommation d'énergie de leur entreprise.

Le rendez-vous sera divisé en trois temps forts. Premièrement, une intervention de Patrice Perrot, cadre supérieur chez Enedis et membre associé de la CCI de Vaucluse. Magali Rouvière, chargée de mission Développement économique à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Paca, mentionnera ensuite Les mesures d'urgence et aides mobilisables. Sylvain

Ecrit par le 17 novembre 2026

Bremond, directeur général adjoint de Capenergies, clôturera la conférence avec les actions à court terme et les perspectives et projections pour demain.

La conférence aura lieu en présentiel, mais également en visioconférence. Pour y assister, il suffit de s'inscrire via le formulaire disponible sur le site de la CCI.

Jeudi 13 octobre. De 17h30 à 19h30. Gratuit sur inscription. Amphithéâtre du Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon.

V.A.